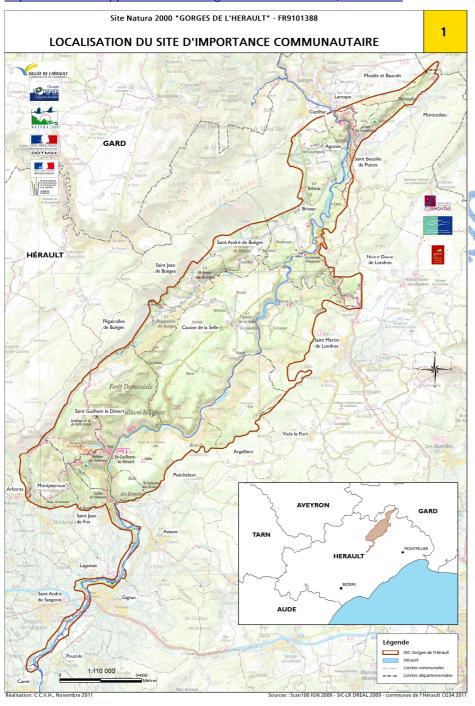
FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000 FR9101388 « Gorges de l'Hérault »

http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html



Site FR91 01388

SIC

Département : Hérault

Surface du site: 21 736 ha

Opérateur/animateur du site : Communauté de

communes Vallée de l'Hérault

Description du site

Le site d'importance communautaire (SIC) « Gorges de l'Hérault » s'inscrit sur un tronçon du bassin versant du fleuve Hérault. De sa source, sur le flanc méridional du Mont Aigoual, à son embouchure, à l'aval d'Agde, le fleuve Hérault traverse une riche palette de paysages et de milieux sur I50 kilomètres (dont 55 km sur le SIC). Dégringolant de reliefs escarpés, il court sur les granits et sur les schistes, se faufile ensuite dans ses gorges bordées de hautes falaises calcaires encore vierges de grandes infrastructures puis coule paisiblement dans la plaine viticole avant de se jeter dans la Méditerranée.

Le site FR9101388 « Gorges de l'Hérault » présente une superficie de 21 736 hectares et se défini principalement autour du fleuve qui en est la « colonne vertébrale » de Laroque à Canet. Le site est constitué d'un linéaire cumulé de trois principaux cours d'eau représentant un total d'environ 76 kilomètres : 55 kilomètres pour l'Hérault, 12 kilomètres pour la Buèges, 9 kilomètres pour le Lamalou. Les principaux ruisseaux permanents (ruisseaux de Brissac, du Pontel et des Coudoulières) représentent environ 8 kilomètres de linéaire.

Le site Natura 2000 « Gorges de l'Hérault » a été proposé comme site d'importance communautaire en 2002 en raison de son importance pour la conservation des habitats et des espèces qu'il abrite. Les principaux enjeux écologiques ayant permis sa désignation sont : la forêt de Pin de Salzmann de St-Guilhem-le-Désert, souche pure en voie d'être classée comme portegraines par les services forestiers, les espèces et habitats liés au fleuve Hérault dont le chabot de l'Hérault ainsi que les espèces et habitats des zones rocheuses (chauves-souris).

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques	9530*	482 ha	B. Défavorable inadéquat	 Hybridation avec le Pin noir d'Autriche Incendies Progression des boisements de chênes
Mares temporaires méditerranéennes	3170*	> 1 ha	B. Défavorable inadéquat	 Disparition de l'habitat faut d'entretien Mise en eau artificielle durant l'été Transformation en bassins d'agrément
Eboulis ouest méditerranéens thermophiles	8130	1176 ha	A. Favorable	Progression de la chênaie verte sur les bords d'éboulis
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0*	77 ha	B. Défavorable inadéquat	 Régime hydraulique artificialisé Eutrophisation provoquée par STEP Bûcheronnage de la ripisylve Sur fréquentation de certaines ripisylves
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba (Saulaies blanches)	92A0-1 & 7	383 ha	B. Défavorable inadéquat	 Régime hydraulique artificialisé Abaissement des nappes phréatiques Eutrophisation provoquée par STEP Aménagements et dégradations
Pentes rocheuses calcaires	8210	334 ha	A. Favorable	Progression de la chênaie verte sur certaines pentes rocheuses

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (présence d'orchidées remarquables)	6210*	2232 ha	A. Favorable	 Progression de la forêt provoquée par une déprise agropastorale généralisée Dégradation des pelouses à ovins de plus en plus pâturées par des bovins Morcellement du foncier et clôture des pelouses sous la pression cynégétique
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	7220*	32 sources	A. Favorable	Prélèvements excessifs dans les nappes phréatiques
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	6420	6 ha	A. Favorable	 Aménagements fonciers et travaux agricoles (drainages, mise en cultures,) Surpâturage printanier et estival Enfrichement suite à la déprise
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	6220*	2620 ha	B. Défavorable inadéquat	 Progression de la forêt provoquée par une déprise agropastorale généralisée Dégradation des pelouses à ovins de plus en plus pâturées par des bovins Morcellement du foncier et clôture des pelouses sous la pression cynégétique
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisson-nement sur calcaire (Festuco-Brometalia)	6210	538 ha	B. Défavorable inadéquat	Déprise agropastorale et progression des boisements de chênes Urbanisation des zones agricoles périurbaines Remise en culture de certaines pelouses (vignobles sur coteaux)
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium</i> <i>flavum</i>	3250	58 ha	A. Favorable	Blocage des sédiments par les barrages Régime hydraulique artificialisé Remblais et reprofilement de berges
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	900 cavités	A. Favorable	 Fréquentation par le grand public Fréquentation par les spéléologues Vandalisme occasionnel
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340	6824 ha	B. Défavorable inadéquat	Exploitation mono spécifique en taillis qui empêche le vieillissement de la chênaie verte et qui bloque les boisements à des stades pionniers très pauvres sur le plan biologique
Rivières des étages planitaire à monta gnard avec végétation du Ranunculion -fluitantis et Callitrichobatrachion	3260	19 ha	B. Défavorable inadéquat	 Eutrophisation d'origine organique Régime hydraulique artificiels (présence de plans d'eau et augmentation de la turbidité) Fréquentation excessive des certaines radiers et zones d'herbiers
Formation stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	5110	46 ha	A. Favorable	Colonisation des bordures de dalles rocheuses à Buis par le chêne vert
Forêts à <i>Ilex aquifolium</i>	9380	< 0,1 ha	Z. Inconnue	Fréquentation touristique (sentier GR) Incendies Gestion sylvicole inappropriée
Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-</i> <i>Agrostidion</i>	3290	8 ha	A. Favorable	 Prélèvements sauvages de sédiments Reprofilement des berges Abaissement des nappes phréatiques

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
				Concernant la Buèges et l'Avèze :
Chabot de	1163*	2 stations	C. Défavorable	Pollutions des eaux
l'Hérault			mauvais	2. Seuils supprimant les faciès lotiques
				3. Débits d'eau insuffisant
Murin de	1316	700	B. Défavorable	Dérangement de la grotte de mise-bas de Puéchabon.
Capaccini	1010	700	inadéquat	Détérioration de la qualité de l'eau du fleuve et artificialisation de son lit.
				Sédimentation excessive en amont des retenues d'eau
			B. Défavorable	2. Pollutions des eaux
Cordulie splendide	1036	1 rivière	inadéquat	3. Piétinement des zones de reproduction
				4. Introduction de poissons (carpes, tanches)
				5. Création de berges artificielles
				Sédimentation excessive en amont des retenues d'eau
Gomphe à	4040			2. Pollutions des eaux
cercoïdes fourchus	1046	Inconnu	A. Favorable	3. Piétinement des zones de reproduction
				4. Introduction de poissons (carpes, tanches)
				5. Création de berges artificielles
				Fréquentation et dérangement des cavités de reproduction et d'hibernation (Aven de la Poterie, des Lauriers et Gourdon)
Rhinolophe	1305	1500	C. Défavorable	2. Raréfaction des habitats de chasse
euryale	1000	1000	mauvais	3. Collisions routières suite à la modification du paysage (construction de rocades, voies rapides, suppression des allées de platanes, installation d'éclairages publics sur la rivière et ailleurs)
Barbeau			C. Défavorable	Compétition et hybridation avec le Barbeau fluviatile
méridional	1138	350	mauvais	2. Important déficit hydrique à l'étiage des affluents (station de pompage)
				1. Incendies de forêt
Dievie anune	4004		7 Ισοοροίο	2. Coupe de bois (exploitation en taillis pour le bois de chauffage),
Pique-prune	1084		Z. Inconnue	3. Suppression des arbres morts ou sénescents,
		A rechercher		4. Espèces invasives remplaçant progressivement les arbres autochtones dans les ripisylves.
				Concurrence avec des espèces introduites
				2. Endiguement des berges
Cistude d'Europe	1220	A rechercher	Z. Inconnue	3. Capture par des terrariophiles
				4. Dégradation de la qualité de l'eau
				5. Dérangement (canotage, pêche, baignade)
Minioptère de Schreibers	1310	Inconnu	Z. Inconnue	Dérangement des populations en cavité lors du transit, de l'hibernation ou de la reproduction.

				Traitements phytosanitaires affectant les micro- lépidoptères.
				Mise en place de parcs éoliens au niveau de ses couloirs de déplacement
Grand Rhinolophe	1304	100	B. Défavorable inadéquat	1. Disparition d'un réseau de gîtes favorables causée par la rénovation ou la disparition du bâti ancien => le seul site de reproduction connu menace de s'effondrer à tout moment 2. Dérangement des animaux dans les cavités en hiver (cette espèce recherche une tranquillité absolue). 3. Fragmentation des habitats et disparition des corridors forestiers.
Toxostome	1126	Inconnu	C. Défavorable mauvais	 Compétition et hybridation avec le Hotu (<i>Chondrostoma nasus</i>). Aménagements hydrauliques dans les cours d'eau (empêchant la migration). Pollution pouvant s'accumuler dans les algues et invertébrés dont il se nourrit, Raclage et piétinement du substrat sur les radiers et plats courants.
Agrion de Mercure	1044	Inconnu	B. Défavorable inadéquat	 Pompage des eaux de source conduisant à des étiages sévères en période estivale (stations de pompage sur les quatre cours d'eau concernés). Fréquentation touristique (dégradation des cressonnières, piétinement des berges) Pollutions accidentelles Développement trop important de la ripisylve sur les secteurs de cressonnières.
Loutre d'Europe	1355	200	A. Favorable	 Pas de zone de tranquillité au bord de l'Hérault en période estivale. Dégradation de la qualité de l'eau et diminution des ressources piscicoles. Dérangement des individus par les canoës et les chiens.
Petit Rhinolophe	1303	2 Localités (1/8 de carte au 1/50 000)	B. Défavorable inadéquat	 Disparition d'un réseau de gîtes favorables causée par la rénovation du bâti (réfection des toitures, isolation des combles, condamnation des accès). Dérangement des animaux dans les cavités en hiver (cette espèce recherche une tranquillité absolue). Fragmentation des habitats et disparition des linéaires forestiers : routes de vol.
Blageon	1131	1 Localité (1/8 de carte au 1/50 000)	C.Conservation modérée ou réduite	 Perturbation du régime et des faciès d'écoulement des cours d'eau (barrage), modifiant les habitats. Raclage et piétinement du substrat sur les radiers et plats courants.
Castor d'Europe	1337	Inconnu	C. Défavorable mauvais	 Isolement de la population Disparition des ripisylves autochtones au profit des espèces envahissantes. Dégradation de la qualité de l'eau. Dérangement des individus par les canoës et les chiens.

Cordulie à corps fin	1041	Inconnu	A. Favorable	 Dégradation, suppression des ripisylves et endiguement des berges. Pollutions des eaux, et diminution de la qualité de celle- ci notamment en plaine.
Rosalie des Alpes	1087	Inconnu	Z. Inconnue	Entretien des ripisylves supprimant les arbres âgés, sénescents ou morts. Espèces invasives remplaçant progressivement les arbres autochtones dans les ripisylves. Incendies de forêt
Petit Murin	1307	Inconnu	Z. Inconnue	1. Le dérangement des animaux dans leur colonie de reproduction et d'hibernation si elle existe. 2. La fermeture des milieux ouverts, notamment des pâtures à mouton et des pelouses sèches, au profit du taillis de chêne. 3. La disparition et les transformations des prairies de fauche supprimant également des terrains de chasse favorables. 4. L'agriculture intensive, supprimant l'enherbement des vignes et des oliveraies.
Damier de la succise	1065	Inconnu	Z. Inconnue	 Fermeture des milieux ouverts au profit de la chênaie verte. Destruction physique de son habitat (remise en culture, travaux de débroussaillement, urbanisation).
Barbastelle d'Europe	1308	Inconnu	Z. Inconnue	 Destruction, réduction ou rajeunissement des ripisylves (notamment sur l'Avèze). Remplacement des forêts climaciques par des plantations mono spécifiques de résineux Raccourcissement des cycles d'exploitation des arbres. Traitements pesticides et développement des éclairages publics entraînant la raréfaction des micro lépidoptères. Rachat du domaine de Nicouleau et coupe des chênes blancs centenaires
Grand Capricorne	1088	Inconnu	A. Favorable	Incendies de forêt Coupe de bois à répétition et exploitation de la forêt de chêne vert en taillis pour le bois de chauffage. Suppression des arbres morts ou sénescents.
Lucane cerf-volant	1083	30	A. Favorable	Espèces invasives remplaçant progressivement les arbres autochtones dans les ripisylves.
Lamproie de planer	1096	Inconnu	Z. Inconnue	1. Pollution des eaux et des sédiments, 2. Assèchement des lits et modification du régime hydrologique naturel du cours d'eau 3. Obstacles hydrauliques bloquant l'accès aux frayères et morcelant l'aire de répartition de l'espèce
Murin à oreilles échancrées	1321	Inconnu	B. Défavorable inadéquat	 Effondrement et rénovation du bâti Fragmentation des milieux causée par l'urbanisation et le développement du réseau routier. Disparition des habitats de chasse
Ecaille chinée	1078	Inconnu	A. Favorable	

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion

Pour en savoir plus :

Contact : Laure BENE ou Jérôme MOLTO Communauté de communes Vallée de l'Hérault 2, parc d'activités de Camalcé 34150 GIGNAC

Sources d'information:

Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDTM: http://www.herault.equipement.gouv.fr/

Site de l'opérateur : http://www.cc-vallee-herault.fr/-La-Communaute-.html